

Commune de Sainte-Reine Département de Savoie		DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-28
Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt-trois le 31 mars	
En exercice : 11	Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.	
Présents : 9	Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 mars 2023	
Votants : 10	Présents : Mesdames, Messieurs,	
Votes pour : 10	FERRARI Philippe, VIBERT Annie, PRAVERT Mikaël, RIVOLLET Yves, PERRIER Mathieu, PERIER Marine, SAMSON Aurélie, LEXTRAIT Emmanuel, MATKOVIC-PELLERIN Jessica,	
Votes contre : 0	Absents excusés : GACHET Stéphanie, MICHEL Véronique donne pouvoir à Perier Marine	
Abstention : 0	Secrétaire de séance : VIBERT Annie	
Préfecture		

Objet : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE GRAND CHAMBERY DANS LE CADRE DE LA PRESTATION D'ASSISTANCE A LA GESTION ET A L'EXPLOITATION DES POTEAUX D'INCENDIE

M.le Maire rappelle que Grand Chambéry intervient auprès de ses communes membres pour une prestation d'assistance à la gestion et à l'exploitation des poteaux d'incendie. La convention signée le 31/03/2023 et portant sur les années 2023 - 2025 définit les conditions et les modalités financières de la réalisation des prestations concernées :

- prestations d'assistance à la gestion et à l'exploitation des poteaux d'incendie (fonctionnement)
- interventions pour travaux d'investissement sur commande de la commune :
 - ✓ tout renouvellement de poteau d'incendie, y compris fourniture et pose d'encadrement béton si nécessaire
 - ✓ toute création ou remplacement de poteau d'incendie nécessitant une reprise de branchement,
 - ✓ tout déplacement de poteau d'incendie.

Le renouvellement des poteaux incendie existants peut donner lieu à une participation annuelle de Grand Chambéry par un fonds de concours à hauteur de 50 % du montant HT des factures acquittées par la commune, sur présentation de justificatifs. Pour rappel, les tarifs 2023 sont les suivants :

- renouvellement de poteau incendie (hors bâches, prises d'eau...) sans terrassement : 1 650 € HT
- renouvellement de poteau incendie (hors bâches, prises d'eau...) avec terrassement : 2 860 € HT
- renouvellement de poteau incendie nécessitant une reprise de branchement : 4 730 € HT
- renouvellement avec déplacement de poteau incendie nécessitant une reprise de branchement : 6 160 € HT
- fourniture et pose de protection préfabriquée béton pour poteau incendie : 750 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Pour l'année 2023, la commune sollicite Grand Chambéry à hauteur de 1300 € HT, correspondant au renouvellement du poteau incendie situé à Epernay.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Sainte-Reine le 31 mars 2023

Le Maire
Philippe FERRARI

